

## **Finances publiques : un exercice d'équilibriste périlleux**

**Face à une polycrise, le Gouvernement est obligé de rechercher un équilibre entre le soutien aux ménages et entreprises et la soutenabilité des finances publiques. Si la Chambre des Métiers concède qu'il n'existe pas d'alternative à la gestion de ces crises, certaines des mesures prises auraient pu être plus sélectives. Par ailleurs, elle estime actuellement inopportun la mise en œuvre d'une réforme fiscale d'envergure.**

Au niveau des finances publiques, le défi du Gouvernement consistera à trouver le juste équilibre entre, d'un côté, la stabilisation de l'économie et le soutien à la population fragilisée, et, de l'autre côté, la maîtrise des dépenses publiques, compte tenu de l'objectif de limiter l'impact des multiples crises sur la dette publique. Dans un contexte qui demeure très incertain, il est donc impératif d'éviter le pire pour les ménages et les entreprises. Bref, le Gouvernement est obligé de pratiquer un exercice d'équilibriste périlleux. Dans ce cadre, la Chambre des Métiers soutient la démarche d'une politique d'investissement ambitieuse, construisant l'avenir du pays, tant dans l'intérêt du développement économique futur que dans l'intérêt du bien-être de la société tout court.

### **Les finances publiques sur une trajectoire inquiétante**

Depuis 2020, le Gouvernement n'a d'autre choix que de gérer la situation de poly-crise avec ses répercussions très significatives sur les finances publiques. Pour l'année 2023, il estime que le solde de l'Administration centrale se détériore de 1,5 milliard pour atteindre un déficit de 2,8 milliards d'euros. D'après les prévisions, le solde devrait rester déficitaire sur toute la période 2022-2026.

Au vu de la situation actuelle, le Gouvernement est toujours confronté à des incertitudes majeures comme la guerre en Ukraine et par ricochet la crise énergétique. Même s'il a réagi en prenant, notamment par le biais du « Solidaritétspak 2.0 », des mesures destinées à atténuer l'inflation, l'impact réel sur celle-ci reste incertain. Dans ce contexte, le STATEC a récemment annoncé une révision à la hausse de ses prévisions pour

l'année 2023 montrant qu'il devient de plus en plus probable que les mesures décidées n'auront pas les effets escomptés et que le Gouvernement devra compenser l'échéance d'une tranche indiciaire supplémentaire en 2023. Ce surcoût, qui n'a pas été budgétisé, va avoir un impact non-négligeable sur les finances publiques.

Par conséquent, la Chambre des Métiers demande au Gouvernement d'inscrire l'engagement de la compensation d'une éventuelle troisième tranche indiciaire, prévue par l'accord tripartite, dans la loi budgétaire à travers des amendements gouvernementaux.

### **Augmentation de la dette publique : un mal incontournable en période de crise**

En cette période difficile, la Chambre des Métiers peut approuver le recours à la dette par le Gouvernement, alors qu'il s'agit d'éviter à la fois des pertes massives de pouvoir d'achat dans le chef des ménages les plus touchés et une vague de faillites de la part d'entreprises n'arrivant pas à juguler l'impact des crises. Ces facteurs conduisent évidemment à une hausse exceptionnelle des dépenses.

### **Après les crises ... la consolidation des finances publiques**

S'il est clair que les déficits récurrents et l'augmentation de la dette ne sont pas soutenables à terme, la Chambre des Métiers est d'avis qu'il s'agit de consolider les finances publiques, une fois les crises actuelles surmontées ; consolidation qui aurait été facilitée par la constitution de réserves financières. Concernant les pistes possibles à suivre, elle estime opportun d'analyser les transferts sociaux pour les lier, dans la mesure du possible, à des critères sociaux comme le revenu des ménages. Puis, le Gouvernement devrait également s'attacher à ce que les coûts de fonctionnement de l'Etat progressent de façon plus modérée.

### **Quid de la réforme fiscale d'envergure ?**

Selon le Gouvernement, le coût induit par la gestion des crises a enlevé la marge de manœuvre nécessaire pour réaliser une réforme fiscale d'envergure. En effet, cette dernière induirait une moins-value de recettes fiscales qui devrait, dans la situation budgétaire actuelle, être financée à travers la dette. Il faut par ailleurs noter que l'environnement macroéconomique reste très incertain en raison de la guerre en Ukraine, les effets de la pandémie sur les chaînes d'approvisionnement et la politique monétaire des banques centrales. Dans un tel contexte, la Chambre des Métiers partage le point de vue du Gouvernement quant au report de cette réforme. Ceci d'autant plus qu'une simple adaptation du barème de l'impôt à l'inflation n'apporte guère d'augmentation du pouvoir d'achat à la population la plus vulnérable et en même temps la plus touchée par la crise énergétique.

Afin de sortir renforcés de cet environnement difficile, la Chambre des Métiers a émis des propositions sur trois sujets-phares jouant un rôle déterminant dans le façonnement de la société de demain :

- faciliter le développement durable en accompagnant les entreprises pour accélérer le passage vers une économie résiliente,
- implémenter de manière efficiente la future « stratégie nationale des compétences » et la roadmap existante « attraction et rétention de talents »,
- développer l'offre de logements (abordables).

---

Luxembourg, le 16 novembre 2022

Communiqué par la Chambre des Métiers

Hanna MEYER

Directrice Communication, Marketing et Relations publiques

2 Circuit de la Foire Internationale

BP 1604 · L-1016 LUXEMBOURG

Tél. : +352 42 67 67 - 293

E-mail : [presse@cdm.lu](mailto:presse@cdm.lu)